



## CFA-CFPPA : STOP à la maltraitance des agents ex-gagé.es ex-PNA

Suite au déclenchement d'un plan d'accompagnement, pardon plutôt de dégageant, intervenu à 15 jours de la fin de la mobilité, nombre d'agent.es ex-gagé.es ex-PNA ont commencé à faire entendre leur désarroi et leur colère.

Une intersyndicale (Élan commun – FO EA) s'est alors constituée et a commencé à poser les bases d'un plan d'action collective, dont la première étape consistait à demander au cabinet de Mme la Ministre de l'Agriculture de recevoir en urgence une délégation.

Cette rencontre a eu lieu ce jeudi 4 avril. Une délégation de 6 représentant.es de l'intersyndicale a été reçue pendant environ une heure par la Conseillère à l'Enseignement Agricole. Les 3 collègues ex-gagé.es ex-PNA présentes dans la délégation ont pu faire entendre :

- **la brutalité du prétendu plan d'accompagnement** – avec un dégageant vers n'importe quel poste ou discipline, voire vers les services déconcentrés du ministère « quoi qu'il en coûte » ou presque !
- **l'attachement qui est le leur à leurs métiers et à l'exercice de leurs missions** en formation initiale par apprentissage et/ou en formation continue pour adultes.
- **l'importance de l'expérience qu'ils et elles mettent au service de leurs centres de formation**, dont ils et elles sont des piliers...

Nous avons rappelé :

- **les pressions déjà subies par ces agent.es il y a une quinzaine d'années** en arrière, la période Sarkozy ayant été marquée par des dégageants forcés que nous avons finis par réussir collectivement à bloquer...
- **l'instabilité chronique créée par la mise d'office en PNA en 2021**, comme en matière d'avancements, de primes, voire de remboursements maladie parfois extrêmement compliqués...
- **le caractère illégal depuis l'arrêt du CE en 2023** et l'absence de réponse de notre ministère depuis près de 1 an et demi...
- **le changement inacceptable des règles de ce qui n'est pas un jeu mais la carrière** d'enseignant.es titulaires qui n'ont eu pour seul tort que de réussir leur concours avec la garantie de pouvoir poursuivre leur travail en CFA et CFPPA !

La délégation a enfin porté deux revendications claires :

- ➔ **« laissez nous travailler dans nos centres de formation »** et « cesser de faire pression sur nous » pour que l'on dégage au sens propre !
- ➔ **« clarifiez enfin notre position administrative »** cela « afin que comme les directeurs-trices fonctionnaires qui sont dans nos structures de la FPCA, nous puissions poursuivre nos missions au service de nos apprenti.es et stagiaires »... sans condamner les centres de formation à être des machines à précarité permanente !

**La conseillère du ministre a pour sa part indiqué ce qui suit :**

- 1. ne pas pouvoir répondre sur le fond** à cette situation, car n'ayant pas les éléments juridiques suffisants à sa disposition à ce stade (sic),
- 2. reconnaître qu'il y avait là un vrai problème...**
- 2. avoir bien mesuré à quel point le plan d'accompagnement avait pu être mal reçu et mal vécu,**
- 3. considérer la position exprimée par les agent.es ex-gagé.es ex-PNA comme légitime** au vu des arguments développés,
- 4. s'engager à recevoir à nouveau l'intersyndicale afin d'apporter des réponses** à l'ensemble des points soulevés.

La démarche était assurément nécessaire. Maintenant la Conseillère de la Ministre de l'Agriculture est pleinement dépositaire de ce mal-être des agent.es ex-gagé.es ex-PNA. Cette dernière a pu mesurer la colère et la détermination de celles et ceux qui ont pu ce jour commencer à faire porter leur voix.

**L'action continue et elle ne s'arrêtera qu'une fois la situation rétablie dans le respect des agent.es et dans l'intérêt du service public de la formation agricole par apprentissage et pour adultes !**

Paris, le 4 avril 2025